



Traité Baba Metsia

Michna 1 - Chapitre 4

הַכֶּסֶף קוֹנֶה אֶת הַזָּהָב,
וְהַזָּהָב אֵינוֹ קוֹנֶה אֶת הַכֶּסֶף.
הַגְּחָשֶׁת קוֹנֶה אֶת הַכֶּסֶף,
וְהַכֶּסֶף אֵינוֹ קוֹנֶה אֶת הַגְּחָשֶׁת.
מְעוֹת הַרְעוֹת קוֹנוֹת אֶת הַיְפוֹת,
וְהַיְפוֹת אֵינָן קוֹנוֹת אֶת הַרְעוֹת.
אֲסִימוֹן קוֹנֶה אֶת הַמַּטְבֵּעַ,
וְהַמַּטְבֵּעַ אֵינוֹ קוֹנֶה אֶת אֲסִימוֹן.
הַמַּטְלָטְלִין קוֹנִים אֶת הַמַּטְבֵּעַ,
וְהַמַּטְבֵּעַ אֵינוֹ קוֹנֶה אֶת הַמַּטְלָטְלִים.
זֶה הַכֹּלֵל:
כָּל הַמַּטְלָטְלִין קוֹנִים זֶה אֶת זֶה.

Les [pièces en] or permettent de « faire l'acquisition » de [celles] en argent, tandis que les [pièces en] argent ne permettent pas de « faire l'acquisition » de [celles] en or.

Les [pièces en] cuivre permettent de « faire l'acquisition » de [celles] en argent, tandis que les [pièces en] argent ne permettent pas de « faire l'acquisition » de [celles] en cuivre.

Les « mauvaises » pièces permettent de « faire l'acquisition des « bonnes », tandis que les « bonnes » pièces ne permettent pas de « faire l'acquisition » des « mauvaises ».

Les pièces non estampillées permettent de « faire l'acquisition » des pièces estampillées, tandis que les pièces estampillées ne permettent pas de « faire l'acquisition » des pièces non estampillées.

Les biens mobiliers permettent de « faire l'acquisition » des pièces de monnaie, tandis que les pièces de monnaie ne permettent pas de « faire l'acquisition » des biens mobiliers.

Voici la règle : « Tous les biens mobiliers permettent de « faire l'acquisition », l'un des autres. »



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions